

AD.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-40 du 25 février 1977

portant nomination des membres et du
Président du Conseil d'Administration de
la Société Nationale pour la Production
Agricole (SONAGRI).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;
VU le décret N° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement ;
VU l'ordonnance N° 74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports
entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat
a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
VU le décret N° 75-338 du 29 décembre 1975, portant approbation des
Statuts de la Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI),
VU le décret N° 71-256 du 29 décembre 1971 portant nomination des mem-
bres du Conseil d'Administration de la SONAGRI ex-SONACO,
SUR Proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action
Coopérative ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er..- Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la
Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI), les Camarades
dont les noms suivent :

- | | |
|-----------------------------|--|
| - KOUKPONOU Placide | : Représentant le Conseil National de la Révolution, |
| - FALADE Anne Marie | : Représentant le Ministre du Commerce et du Tourisme |
| - GNIDEHOU Justin | : Représentant le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures , |
| - MARTINS OLAYINKA Constant | : Représentant le Ministre des Finances |
| - BELLOU Tadjou | : Représentant le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, |
| - AHOUADI Bertin | : Représentant le Ministre de la Fonction Publique et du Travail. |

.../...

- BAMENOU K. Bertin (
- SOTTIN Eugène (
- KAMODE Robert (Représentant du Personnel de la SONAGRI
- JAKO Célestin)
- OUSSA Mathieu (
- LALEYE Thérèse : Représentant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- VINYOR Têtêvi Robert Représentant de la Caisse Nationale du Crédit Agricole
- Le Commissaire du Gouvernement auprès de la SONAGRI.

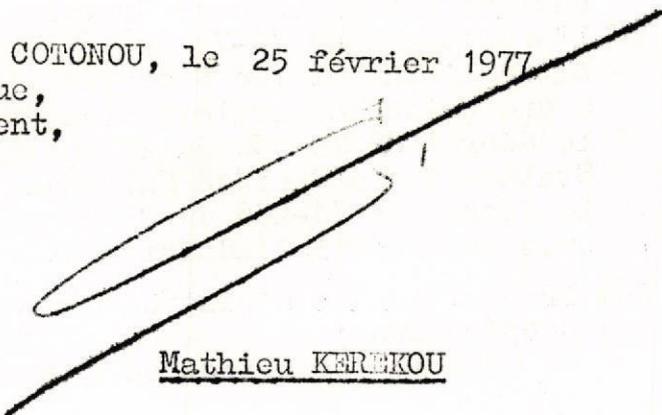
ARTICLE 2. - Le Camarade BELLO Tadjou est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI).

ARTICLE 3. - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment le décret 71-256 du 29 décembre 1971, sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 février 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopérative,


Mathieu KEREKOU


Philippe AKPO

Le Ministre des Finances,


Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 Ministères 15 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAB 4
IEAA-IEEF-DCCT-ONEPI 4 Grde Chanc. : Chambre de Commerce 2
membres C.A. 13- SONAGRI 10 - JORPB 1 - MDRAC 5 - BN 2
UNB - F-SJEP 4